

# La solidarité est un droit, pas un délit !

Cet été, l'État d'Israël a conduit une nouvelle offensive meurtrière contre la bande de Gaza. Le bilan de 50 jours de bombardements et d'opérations terrestres est édifiant : près de 2 200 morts, 11 000 blessés, des dizaines de milliers de bâtiments partiellement ou totalement détruits, plus de 500 000 personnes déplacées (soit 30% de la population), etc.

Révoltés par cette agression, mais aussi par la position des autorités françaises qui ont, dans les premiers jours de l'offensive, déclaré leur soutien à l'État d'Israël avant d'essayer en vain de corriger le tir en dénonçant timidement la violence des bombardements, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté, à de multiples reprises, dans de nombreuses villes de France.

Le gouvernement Hollande-Valls, soucieux de ne pas fâcher le pouvoir israélien et inquiet de constater le développement de la mobilisation malgré la période estivale, a alors entrepris de s'attaquer frontalement à celle-ci. Il n'a pas hésité à pratiquer de scandaleux amalgames et à laisser entendre que la solidarité avec les Palestiniens portait en elle l'antisémitisme. Puis, comme cela ne suffisait pas, les autorités ont décidé d'interdire certaines manifestations, notamment à Paris.

Nous avons été nombreux à protester contre ces interdictions, une atteinte grave, au nom de prétextes fallacieux, aux droits élémentaires et aux libertés fondamentales. Nous avons été d'autant plus révoltés d'apprendre qu'Alain Pojolat, membre du NPA, qui était en contact, au nom de nombreuses organisations, avec la Préfecture pour les manifestations parisiennes, était convoqué par la justice le 22 octobre prochain sous prétexte d'avoir organisé des « manifestations illégales ».

Nous exigeons que les poursuites contre Alain Pojolat soient immédiatement levées : manifester est un droit et même, dans certaines circonstances, un devoir, et il est scandaleux que quiconque puisse être condamné pour avoir voulu exercer ce droit.

Nous demandons en outre que les poursuites contre celles et ceux qui ont participé ou organisé les manifestations de cet été, ou qui s'investissent dans la campagne de boycott d'Israël, soient abandonnées, et exigeons l'abrogation de la circulaire Alliot-Marie qui criminalise le boycott.

La solidarité est un droit, pas un délit !

## Premiers signataires :

Ahmed Abbes, directeur de recherches au CNRS; Gilbert Achcar, professeur, université Paris-8 et université de Londres; Giorgio Agamben, philosophe; Tariq Ali, écrivain; Jean-Claude Amara, Droits devant; Salah Amokrane, Tactikollectif/Origines Contrôlées; Widad Amra, professeure de lettres, écrivaine; Paul Ariès, politologue, rédacteur en chef du mensuel *lesZ'indigné(e)s*; George Colette Arnauld, responsable de Femme, Culture Egalité; Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte Ouvrière; Clémentine Autain, porte-parole d'Ensemble; Ana Azaria, présidente de Femmes Egalité; Alain Badiou, professeur émérite, Ecole normale supérieure; Etienne Balibar, professeur émérite, université de Paris-Ouest; Jérôme Bel, chorégraphe; Huguette Bellemare, professeure de lettres, écrivaine; Tarek Ben Hiba, président de la FTCT (Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives); Fethi Benslama, professeur, université Paris-Diderot; John Berger, écrivain; Alain Bertin, Inculpés BDS, Alençon; Olivier Besancenot, porte-parole du NPA (Nouveau parti anticapitaliste); Eric Beynel, co-délégué général de l'Union syndicale Solidaires; Jacques Bidet, universitaire; Martine Billard, secrétaire nationale à l'international et au développement du réseau écosocialiste à l'international - PG (Parti de gauche); Alexandre Bilous, journaliste; Simone Bitton, cinéaste; Michel Bock, conseiller régional EELV (Europe Ecologie Les Verts); Irène Bonnaud, metteuse en scène; Nicolas Bouchaud, comédien, metteur en scène; Alima Boumedienne Thiery, avocate, ex-parlementaire; José Bové, député européen; Rony Brauman, médecin, enseignant; Nicole Brenez, programmatrice; Michel Broué, mathématicien; Lionel Buriello, secrétaire général CGT Arcelor-Mittal Florange; Judith Butler, professeure, University of California Berkeley; Nicole Cage, professeure, écrivaine, poétesse; Claude Calame, historien et anthropologue, EHESS; Paul Carali, dessinateur de presse; Carmen Castillo, cinéaste; Philippe Caubère, comédien, auteur et metteur en scène; Nahla Chahal, universitaire; Hugo Chesnard, réalisateur; Samuel Churin, comédien; Anne Clerval, géographe, université Paris-Est Marne-la-Vallée; Compagnie Jolie Môme; Eric Coquerel, secrétaire national à la coordination politique - PG (Parti de gauche); Philippe Corcuff, maître de conférences, IEP de Lyon; Marie Cosnay, écrivaine et enseignante; Christine Coulon, Inculpée BDS Alençon; Annick Coupé, Syndicaliste Union syndicale Solidaires; Pierre Cours-Salies, sociologue; François Cusset, écrivain, professeur, université Paris-Ouest; Sonia Dayan-Herzbrun, professeure émérite à l'université Paris Diderot-Paris 7; Christine Delphy, directrice de recherche émérite, CNRS; Sandra Demarcq, membre de la direction du NPA (Nouveau parti anticapitaliste); Christophe Delecourt, syndicaliste CGT; Gérard Delteil, écrivain; Catherine Diverrès, chorégraphe; Eli Domota, secrétaire Général UGTG (Union générale des travailleurs de Guadeloupe) et porte-parole du LKP (Liyannaj Kont Pwofitasyon); Elsa Dorlin, professeure, université Paris 8 Saint-Denis; Cédric Durand, économiste, université Paris 13; Laurent Esquerre, Alternative libertaire; Jean Baptiste Eyraud, militant du logement; Eric Fassin, sociologue, université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis; Loïc Faujour, dessinateur; Silvia Federici, Hofstra University (USA); Geneviève Fraisse, directrice de recherche CNRS; Nicolas Frize, compositeur; Jacques Gaillot, évêque de Parthénia; Isabelle Garo, enseignante en philosophie; Franck Gaudichaud, maître de conférences, université de Grenoble; Sylvain George, cinéaste; Jérôme Gleizes, conseiller de Paris EELV (Europe Ecologie Les Verts); Jean-Luc Godard, cinéaste; Cécile Gondard-Lalanne, co-déléguée générale de l'Union syndicale Solidaires; Dominique Grange, chanteuse; Alain Gresh, journaliste; Alain Guiraudie, cinéaste; Kaddour Hadadi, HK et les Saltimbank; Abdellali Hajjat, sociologue, université Paris-Ouest Nanterre; Gisèle Halimi, avocate à la Cour de Paris, ancienne ambassadrice de France auprès de l'Unesco; Salah Hamouri, militant franco-palestinien, ancien prisonnier de l'Etat d'Israël; Eric Hazan, éditeur (La fabrique); Imhotep (groupe IAM), musicien; Rada Ivekovic, philosophe; Hugues Jallon, éditeur; Chantal Jaquet, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne; Sylvie Javaloyès, syndicaliste; Pierre Khalfa, co-président de la Fondation Copernic; Danièle Kergoat, directrice de recherche honoraire au CNRS; Razmig Keucheyan, maître de conférences, université Paris 4 Sorbonne; Nicolas Klotz, cinéaste; Stathis Kouvelakis, universitaire, membre de la direction de Syriza; Alain Krivine, ancien député européen; Arlette Laguiller, Lutte Ouvrière; Annie Lahmer, co-secrétaire régionale EELV (Europe Ecologie Les Verts); Véronique Lamy, PCOF (Parti communiste des ouvriers de

